



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le vendredi 6 juin 2014 — N° 12

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter M. Ali Eddoughmi pour son acte de bravoure.

---

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

---

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Simon Colletti, Mme Madeleine Niding et l'Escadron 710 de Sainte-Rose.

---

M. Dubé (Lévis) fait une déclaration concernant l'activité *Faites le grand saut!* au profit du futur Centre régional intégré en cancérologie de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

---

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 70<sup>e</sup> anniversaire des Marchés Pepin.

**6 juin 2014**

---

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration concernant la Marche contre la douleur de la Société de l’arthrite.

---

Mme David (Gouin) fait une déclaration afin de rendre hommage à l’Écho des femmes de la Petite Patrie.

---

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Danny Laviolette et souligner la participation des élèves du primaire au Grand défi Pierre Lavoie.

---

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l’Union des familles d’Ahuntsic.

---

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de Certex, entreprise d’économie sociale en recyclage à Saint-Hubert.

---

À 9 h 57, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 10.

---

Moment de recueillement

**6 juin 2014**

---

**Dépôts de documents**

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

L'Avis synthèse sur les activités de procréation assistée au Québec du Commissaire à la santé et au bien-être.

(Dépôt n° 108-20140606)

---

Mme Charbonneau, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel 2012-2013 sur les activités du fonds de soutien aux proches aidants et sur les activités de la Société de gestion de L'Appui national.

(Dépôt n° 109-20140606)

---

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel 2013 de la Société de développement de la Baie-James.

(Dépôt n° 110-20140606)

**Dépôts de rapports de commissions**

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 4 et 5 juin 2014, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 111-20140606)

---

**6 juin 2014**

---

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 5 juin 2014, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 112-20140606)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cousineau (Bertrand) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 416 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les compteurs émetteurs de radiofréquences d'Hydro-Québec;

(Dépôt n° 113-20140606)

L'extrait d'une pétition, signée par 527 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les compteurs émetteurs de radiofréquences d'Hydro-Québec;

(Dépôt n° 114-20140606)

L'extrait d'une pétition, signée par 258 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de moratoire sur l'installation des compteurs de nouvelle génération d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 115-20140606)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant la modification de la Loi sur le tabac afin de protéger les jeunes sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 275 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Richard (Duplessis);

(Dépôt n° 116-20140606)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 300 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Bergeron (Verchères);

(Dépôt n° 117-20140606)

**6 juin 2014**

---

- le troisième, extrait d'une pétition signée par 340 citoyens et citoyennes du Québec, par M. LeBel (Rimouski).

(Dépôt n° 118-20140606)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec M. Couillard, premier ministre, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Caire (La Peltrie) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale commémore le  
70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement des forces alliées en  
Normandie;

QU'elle rende hommage au courage et à l'héroïsme de  
ceux et celles qui ont payé de leur vie pour la libération de la  
France et le rétablissement de la démocratie en Europe.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Caire (La Peltrie) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

**6 juin 2014**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne le 35<sup>e</sup> anniversaire de Leucan – l'Association pour les enfants atteints de cancer;

QU'elle rende hommage au travail de tous ses bénévoles et de son équipe de direction qui, jour après jour, accompagnent les enfants atteints de cancer et leur famille, depuis le diagnostic et à toutes les étapes des traitements;

QU'elle salue ces 35 années d'engagement, d'espoir et de solidarité, et qu'elle réitère l'importance de poursuivre les recherches pour lutter contre cette terrible maladie chez les jeunes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Fournier, leader du gouvernement, et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le Vérificateur général du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente une motion concernant la Marche des Peuples pour la Mère Terre; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Roy (Arthabaska), conjointement avec Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, M. Ouellette (Chomedey), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de l'agent Dave Ross, originaire de Victoriaville, décédé en protégeant les citoyens de Moncton mercredi soir.

**6 juin 2014**

---

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Conformément à l'article 21 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée se réunisse le lundi 9 juin 2014,  
à 13 h 45.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et de procéder à l'organisation de ses travaux.

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Affaires prioritaires**

##### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

**6 juin 2014**

---

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un cadre financier farfelu lors de la dernière campagne.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Marceau (Rousseau), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la fin de son intervention, M. Dubé (Lévis) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour l'absence de mesures ambitieuses de relance économique et de répit fiscal pour les familles et la classe moyenne dans son budget 2014-2015.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Dubé (Lévis), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, interrompt le débat et informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat: 6 heures 30 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours sur le budget; 3 heures 45 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant les commentaires du porte-parole de l'opposition officielle qui ont eu lieu le mercredi 4 juin 2014 et son discours d'aujourd'hui; 2 heures 45 minutes sont allouées aux députés du 2<sup>e</sup> groupe d'opposition, incluant les commentaires du porte-parole qui ont eu lieu le mercredi 4 juin 2014 et son discours d'aujourd'hui; 30 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires selon les proportions établies dans la directive rendue par la présidence le 26 mai 2014; enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

**6 juin 2014**

---

Le débat se poursuit.

À la fin de son intervention, Mme David (Gouin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le retour trop rapide à l'équilibre budgétaire dans son budget 2014-2015, pour l'austérité permanente qui nuira à la qualité et à l'accessibilité aux services publics et pour le sous-financement et le gel global des effectifs des secteurs publics et parapublics.

---

À 13 h 08, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au lundi 9 juin 2014, à 13 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**